Il vaut mieux employer des *biberons sans tubes, (sabots)*, même des bouteilles ordinaires coiffées d'une tétine ou bout de biberon en caoutchouc.

On doit donner dans ce biberon, du lait pur, naturel, non écrémé, de vaches bien portantes.

Il n'est pas nécessaire d'employer du lait de la même vache.

Le lait sera bouilli au bain-marie, pendant trois quarts d'heure, dans des bouteilles bouchées.

Le lait ainsi bouilli s'appelle du lait stérilisé.

La stérilisation du lait supprime presque tous les inconvénients qu'on attribuait autrefois au biberon.

On ne doit pas ajouter d'eau au lait *stérilisé*, même pour les tout petits enfants.

Régler les heures des repas : un biberon tous les deux heures.

Pour le sevrage, consulter le médecin.

Peser l'enfant tous les 8 jours: il est indispensable qu'il augmente de 200 grammes par semaine, sans quoi l'alimentation est mauvaise et il convient de prendre conseil du médecin.

Grande propreté de l'enfant, bains fréquents, promenades au grand air.

Soigner de près les indispositions les plus légères. *Vacciner* l'enfant de bonne heure.

Faire soigner immédiatement les maux d'yeux, surtout chez les nouveaux-nés.

Imp.

Les Frères franciscains qui avaient déjà sept vicariats apostoliques en Chine, viennent d'en obtenir un autre spécialement attribué à la province de Paris. Le R. P. Césaire, religieux de cette province, a été nommé évêque titulaire de Vaga et vicaire apostolique du Chan-Tong-Oriental.

Le nouveau pontife est originaire de Lorraine.

Le condamné à mort Marlo. — Le jury a signé un recours en grâce en faveur de l'anarchiste Marlo, de Roubaix, condamné à mort mardi par la cour d'assises de Douai.

La grève de tisserands de la rue Darbo. — Mardi matin, vers neuf heures, une délégation des grévistes de la maison Drey, Simpson et Cᵉ, rue Darbo, a eu avec les patrons une entrevue qui a duré une demi-heure environ. Aucune entente n'étant intervenue, les délégués se sont retirés, et ont rendu compte du résultat négatif de leur démarche à leurs camarades, qui ont décidé de continuer la grève.

Il nous revient que MM. Drey, Simpson et Cᵉ seraient disposés à fermer leur établissement.

Un accident rue du Grand-Chemin. — *Un charretier pris entre deux voitures.* — Dans l'après-midi de mardi, vers cinq heures et demie, un accident, qui aurait pu avoir des suites mortelles, est survenu rue du Grand-Chemin.

Un charretier de trente-huit ans, Joseph Martin, au service de MM. Dujardin frères, négociants en charbons, rue de l'Ouest, suivait la chaussée avec un tombereau, en se tenant à la tête de son attelage.

A la hauteur du numéro 54, il ne se gara pas assez vite d'une calandre de la maison Goupil frères, emballeurs, venant en sens inverse au trot de ses chevaux, et fut pris comme dans un étau entre les deux véhicules.

On transporta le charretier chez M. le docteur Derville, qui constata qu'il n'avait aucune fracture, mais seulement des contusions assez peu graves pour lui permettre d'être conduit en voiture au bureau de police du premier arrondissement, où M. Cordier, commissaire, l'interrogea, en même temps que le conducteur de la calandre.

La Fanfare des Trompettes les « Enfants du Nord », établie chez M. Louis Guiot café « au Cœur Joyeux » rue Sébastopol, prendra part au festival de Carvin qui a lieu le 10 juin.

Les sociétaires sont instamment priés de ne pas manquer aux répétitions générales du mercredi 30 mai et du samedi 2 juin qui auront lieu à 9 heures du soir, à l'effet de répéter les morceaux qui doivent être exécutés à Carvin le 10 juin.

Société des anciens militaires de l'armée de mer. — Dans la réunion de dimanche dernier, la société a renouvelé sa commission comme suit :

Président, Jules Delbecque; vice-président, Désiré Lavallard; secrétaire-trésorier, Régis Dazin; secrétaire-adjoint, Emile Baillot; commissaires : Jules Leraille, Léonce Delvarre, Jules Plouvier, Henri Duverger, Emile Dejaeger, J.-B. Uriet, Louis Bacq et Charles Blin.

Bien des personnes ont voulu goûter le beurre de conserves, que prépare la laiterie d'Oostcamp, avant de se risquer pour leurs achats. Toutes seront satisfaites, car le beurre est garanti pur, et, malgré ce que disent les concurrents, se conservera *parfaitement*.

Les personnes qui désirent faire leurs provisions d'hiver, feront bien de se hâter. La laiterie, désireuse de fixer à jamais sa bonne réputation et voulant procurer un sérieux avantage à ses clients, vendra son beurre de conserves, en pots, tout préparé, au prix de **3 fr. 10** le kilog., du 19 au 30 mai seulement.

Pour le beurre de conserves, s'adresser directement rue du Bois, 13.

Le beurre frais vient aussi de subir une baisse; il se vendra, dès aujourd'hui, **3 fr. 40** le kilog, Rue du Bois, 13, et dans tous les dépôts-succursales, dont la liste figure aux communications. 65570

Les sociétés qui naissent. — Trois arrêtés préfectoraux, en date du 25 mai, autorisent la constitution légale de : 1° la « Société amicale des anciens sous-officiers de l'armée de terre et de mer », qui a son siège rue Pauvrée, au café Pandore ; 2° une société de pêcheurs à la ligne ; 3° une société de jeu de boule. La deuxième de ces sociétés est installée à l'estaminet Henri Staelens, quai de Gravelines ; la troisième à l'estaminet Jules Gogne, rue de Tourcoing, n° 96.

Menus faits. — Un individu en état d'ivresse entrait, lundi après-midi, vers trois heures, à l'estaminet Henri Cache, rue de l'Alma. Le cabaretier ayant refusé de lui servir à boire, il lui lança un coup de poing à la figure, et non content de cela, brisa à la devanture de l'établissement un carreau d'une valeur de 3 fr. 50.

On alla chercher la police, et un agent vint se saisir du client incommode, qu'il se mit en devoir d'emmener au poste du premier arrondissement. Mais les choses n'allèrent pas d'abord toutes seules, car le prisonnier injuria grossièrement son gardien, en lui opposant une vive résistance. Force toutefois resta à la loi, et le héros de cette équipée, un jeune homme de vingt-deux ans, de la rue Racine, nommé Alfred Scotte, put être écroué en bonne forme.

— Au cours d'une discussion survenue, rue Franklin, lundi, vers neuf heures du soir, entre deux proches voisins, Adolphe Blanchard et Charles Desfontaines, celui-ci menuisier de profession, frappa son adversaire à l'œil droit d'un coup d'une varlope qu'il tenait à la main. Un agent survint à point pour faire cesser la scène, et l'agresseur, qui se trouvait sous l'influence de nombreuses libations, fut emmené au dépôt de la place Sainte-Elisabeth.

— Dans la journée de lundi, le service de surveillance des chiens errant sur la voie publique a saisi et mis en fourrière quatorze de ces animaux, et des rapports ont été rédigés à la charge de trois propriétaires.

Croix. — *Mention honorable.* — Une mention honorable a été décernée à M. Dewas (Clotaire-Charles), qui, le 20 mars 1894, a sauvé une personne en danger de se noyer.

Wasquehal. — *Le suicide dramatique sur la voie ferrée.* — Nous avons donné hier des détails, aussi complets que possible, sur l'émouvant suicide d'Emile Dedunslaeger, l'auteur présumé de la profanation du cimetière de Wasquehal.

M. le commissaire spécial des chemins de fer, à Lille, est de nouveau descendu sur le théâtre du drame, mardi, à dix heures du matin, pour continuer son enquête. La gendarmerie s'y est rendue également.

D'après le rapport déposé par M. le docteur Jacquart, Dedunslaeger se serait suicidé sous l'action d'un déséquilibrement du cerveau.

Le corps a été inhumé, dans la soirée, sans aucune cérémonie religieuse, M. le curé n'ayant pu accéder à la demande du père du suicidé, qui sollicitait la célébration d'un service funèbre.

Les contraventions à la police des cabarets. — Procès-verbal a été dressé à la charge d'une cabaretière pour avoir laissé, sans autorisation, danser dans son estaminet au son de l'accordéon.

Une rixe dans un estaminet. — Une querelle, à propos d'un paquet de tabac disparu, surgissait, dimanche soir, vers onze heures, dans un estaminet du Noir-Bonnet. Des paroles on en vint bientôt aux coups et une rixe générale s'en suivit.

Le plus maltraité de la compagnie fut le nommé Henri Constant, de Flers-Breucq, qui blâmait la plaisanterie, cause de tout le mal ; il ne réussit à se tirer de la bagarre qu'au prix d'un œil poché, et de ses vêtements déchirés.

La gendarmerie informée, a ouvert une enquête.

COMMUNICATIONS

BEURRE PUR, DÉLICIEUX, à 3 fr. 40

Maison centrale de la laiterie d'Oostcamp, à Roubaix, rue du Bois, **13** (treize). **Ne pas confondre !**

A ROUBAIX : Rue du Bois, 13; rue de l'Industrie, 2 (près la rue de Lille); rue Pierre-de-Roubaix, 150; Aux Halles (stalle 124); place d'Amiens, chez M. Mayot, boulanger; rue Pierre-de-Roubaix, 58; chez M. Dhondt, boulanger; rue d'Italie, 26; rue de l'Epeule, 194; rue de Tourcoing, 98, chez M. Achille Leleux, épicier; rue du Collège, 134, chez M. Dnezoeq, comestibles; rue du Tilleul, 123; chez M. Vandepulle, épicier, boulevard de Strasbourg, 126 ; chez M. E. Duforest, rue Corneille, 7, près le boulevard d'Armentières.

A CROIX : chez M. Duvivier, épicier, rue de la Gare.

A TOURCOING : Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, (maison Tanghe-Verdonck).

A LILLE : Rue Royale, 88 (épicerie Duvernay-Verdonck). Place de Béthune, 1; rue de Juliers, 84.

N. — **Exiger sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp.** 76573

Coffres-forts incombustibles CANIVET LILLE, 50 52, rue des Fossés-Neufs, 50 52, LILLE

Ouverture et réparations coffres-forts tous systèmes 77903—36335

Le Comité de la société municipale de gymnastique « La Roubaisienne », rappelle aux membres actifs et anciens de la société, que c'est ce soir, mercredi 30 mai, que commenceront dans le local, les répétitions pour le concours de gymnastique de Douai.

Union catholique de Roubaix. — MM. les membres de l'Union catholique qui, par suite de changements de domicile ou autres causes, ne recevraient plus régulièrement leurs convocations, sont instamment priés de faire parvenir leurs réclamations et adresses, au secrétaire, 84, Grande-Rue à Roubaix.

Berck-sur-Mer. — Chaque année, au début de la saison balnéaire, des calomnies intéressées étant répandues sur la plage de Berck, dont la réputation a gagnée toute la France et même l'étranger, à la suite des cures merveilleuses obtenues, le Maire croit de son devoir de publier l'attestation et la statistique qui suivent :

« Les médecins de la plage de Berck-sur-Mer se voient obligés de sortir de leur réserve professionnelle, pour mettre en garde le public contre les assertions erronées d'une certaine presse intéressée à faire croire à une épidémie sévissant à la plage; et déclare n'avoir pas observé dans leur clientèle un seul cas de maladie épidémique, preuve certaine que la plage de Berck mérite toujours son renom depuis longtemps bien établi de parfaite salubrité.

» Berck-sur-Mer, le 14 mai 1894.

» Ont signé : Dʳ Ménard, Dʳ Calot, Dʳ A. Kohan. »

Pour une population de près de 7,000 âmes, les décès ont été, du 1ᵉʳ janvier au 12 mai en 1892, de 80; en 1893, de 71; en 1894, de 84, et il y a lieu ici de tenir compte de l'importance toujours croissante de la population. 37474d

PLAIES DE TOUTE NATURE Guérison certaine par l'ONGUENT St-ROCH Flament, Ph. à Lourches (Nord), 2,50 *franco*, et toutes pharmacies. 79637—333

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS depuis 3 fr. le cent

Imprimerie Alfred Reboux. — **AVIS GRATUIT** dans le Journal de Roubaix (Grande édition) dans le Petit Journal de Roubaix.

TOURCOING

Messe de prémices. — Mercredi, à 10 heures 1/2, M. l'abbé Vanneufville, professeur à l'Institution du Sacré-Cœur, célébrera en l'église Saint-Christophe, sa messe de prémices.

Nos artistes au Salon. — Nous sommes heureux d'apprendre que M. Henry Jacquet, professeur de peinture aux écoles académiques, a obtenu une mention honorable pour la magnifique toile (portrait) qu'il a envoyée au Salon des Champs-Elysées. Toutes nos félicitations au sympathique artiste.

Les derniers vestiges des fêtes du Centenaire. — Il ne restait plus debout, hier mardi, de tout le camp français de la place Charles-Roussel, que le château du Bailly, et on y avait même déjà pratiqué bien des brèches. Aujourd'hui, avant la fin de la journée, tout aura bien certainement disparu.

On travaille aussi fort activement pour remettre en état la terrasse de l'Hôtel de Ville, mais jusqu'ici, on n'enlève que la tannée; quant au millier de mètres cubes de terres rapportées, soit que les moyens de transport fassent défaut, ou qu'on ait le projet de les utiliser dans un temps plus ou moins rapproché, on les dépose en un énorme tas dans le haut du futur square.

Un moyen de se procurer du logement. — Lundi vers 11 heures du soir, Joseph Humbert, âgé de 40 ans, né à Strasbourg, et Alexandre Dubois, âgé de 30 ans, né à Paris, se présentaient au poste de police et demandaient un billet de logement. On leur répondit qu'on n'en délivrait plus depuis le 1er mai. Aussitôt sortis, ils brisèrent à coups de pierres la lanterne à gaz qui se trouve juste à l'entrée du bureau, et ils attendaient qu'on vint les prendre, pour les mettre au violon, ce qui fut fait.

Leur coup était bien prémédité, car ils avaient, avant de venir, rempli leurs poches de cailloux.

Un singulier voleur. — Joseph Darry, marchand de pommes de terre frites, a une baraque à demeure rue de l'Espierre; il s'y tient à peu près toute la journée, et sa maison, rue de Redan, reste seule.

Lundi, à 6 heures du soir, Mme Dauvers, sa voisine, alla le prévenir qu'elle avait vu un jeune homme soulever la fenêtre à guillotine avec une barre de fer, et s'introduire chez lui; il partit aussitôt avec cette femme, laquelle, chemin faisant, lui montra le jeune homme en question, qui se dirigeait en courant du côté de Roubaix. Mais Darry se mit à sa poursuite, le rattrapa et le conduisit lui-même au poste.

Revenu chez lui, il constata que son buffet avait été fracturé à l'aide d'un tisonnier ; et qu'une bourse contenant une somme de 25 fr., qui y était renfermée, avait disparu. Mais en faisant des recherches dans une autre pièce, il retrouva, cachée sous une cuvelle, sa bourse intacte.

Le voleur s'appelle Charles Nys, âgé de 19 ans, teinturier, demeurant rue du Rhin; il connaissait bien les habitudes du maître de la friture : car il allait très souvent se chauffer à son fourneau. Il a déclaré ne pas avoir osé emporter l'argent, parce qu'il avait été vu par Mme Dauvers ; et qu'il avait commis le vol dans le dessein de se faire arrêter, parce que ses parents l'avaient chassé de chez eux.

Il était revenu à Tourcoing depuis 18 mois, après avoir passé 3 années à la colonie des Douaires (département de l'Eure.)

Linselles. — *Nouveau service d'omnibus entre Linselles et Tourcoing.* — A partir de dimanche prochain 3 juin, M. Alphonse Delahoutre, messager à Linselles, fera tous les dimanches un service de voyageurs entre Linselles et la gare de Tourcoing, avec départ aux heures indiquées ci-après :

De Linselles à la gare de Tourcoing : 8 heures du matin et 6 heures du soir; de la gare de Tourcoing à Linselles : 9 heures 30 du matin et 7 heures 30 du soir.

Ce service sera en correspondance avec les trains qui partent de Lille vers Tourcoing à 9 heures du matin et 7 heures du soir, et de Tourcoing vers Lille à 9 heures 30 du matin et 7 heures 30 du soir.

Mouveaux. — La Société Hippique a l'honneur d'informer les amateurs qu'un grand carrousel attelé aura lieu le 24 juin.

Halluin. — *Coups et blessures.* — Hier soir, vers minuit, deux habitants de Roncq, Auguste Parez et sa femme, et un tisserand d'Halluin, Louis Deguefroy, se trouvaient dans l'estaminet Gadeyne, au hameau du Colbras. Le premier eut avec le cabaretier une contestation au sujet du règlement des « consommations ».

Au cours de la discussion qui s'ensuivit, il le frappa par plusieurs fois d'un instrument tranchant, lança des coups de pied à des clients qui voulurent s'interposer.

La femme Parez, elle, aurait asséné un coup d'un instrument contondant sur la tête du cabaretier. La victime perdit du sang en abondance; mais les blessures ne sont nullement graves, et n'entraîneront qu'une incapacité de travail de quelques jours. M. le docteur Mahieu lui a donné ses soins.

Roncq. — *Le classement des chevaux.* — C'est aujourd'hui 30 mai, à sept heures du matin, que se réunira, sur la place de l'Eglise, la commission de classement des chevaux.

LA BATAILLE DE TOURCOING
DU 18 MAI 1794

Conférence prononcée à la Société de Géographie de Tourcoing, le 18 mai 1894, par M. A. Merchier, professeur d'histoire au Lycée de Lille, chargé des cours préparatoires à Saint-Cyr. Une jolie brochure avec cartes. Prix : **Un franc.** En vente aux bureaux du Journal de Roubaix et à Tourcoing. Cette brochure est en vente également chez tous les libraires et au débit de tabacs de la Grande-Place, à Tourcoing.

LILLE

M. Pasteur à Lille. — M. Pasteur est arrivé à Lille par le train de Paris à 5 heures 24 du soir. A sa descente de wagon il a été reçu par M. Géry-Legrand, maire de Lille, MM. Agache et Verly qui lui ont souhaité la bienvenue.

L'illustre savant était accompagné de Mme Pasteur, de sa fille et de son gendre.

M. Pasteur s'est aussitôt dirigé vers le buffet au milieu d'un enthousiasme indescriptible et est monté au premier étage où un appartement lui était préparé; là, il a reçu intimement quelques amis.

A 6 heures, un banquet intime a eu lieu dans le salon spécial du buffet. Il était présidé par M. Bertrand, membre de l'Académie Française. M. Pasteur n'y assiste pas. Aucun toast n'a été porté au banquet.

Vers huit heures, la place de la gare était noire de monde. Une délégation des étudiants est allée saluer M. Pasteur. L'illustre savant a été très touché de cette démarche.

M. Pasteur a été conduit ensuite à sa voiture et le cortège s'est dirigé vers la Société Industrielle au milieu des acclamations enthousiastes des étudiants et de la foule. Bon nombre de maisons de la place de la Gare étaient pavoisées.

— La société de secours *Les Amis des Sciences*, a tenu mardi, sa séance publique annuelle, qu'a empruntée un très grand éclat à la présence de MM. Pasteur, Bertrand et de plusieurs autres membres de l'Institut.

La grande salle de cette société est bondée; elle est admirablement décorée.

A 8 h. 1/2, la séance est ouverte; les savants font leur entrée et prennent place sur l'estrade.

M. Verly prend la parole au nom de la société des sciences et remercie les membres de l'Institut.

M. Bertrand se lève ensuite et donne lecture du discours que M. Pasteur a écrit et qu'il ne peut prononcer lui-même.

La lecture de ce discours est fréquemment interrompue par les applaudissements les plus chaleureux et les cris répétés de « Vive Pasteur ! »

M. Bertrand tient à ajouter quelques mots en qualité de membre le plus ancien de la société *Les Amis des Sciences*.

M. Valéry-Radot, gendre de M. Pasteur, prononce ensuite un fort éloquent discours.

MM. Agache et Berge terminent la série des discours. Le programme de la soirée comportant une conférence de M. le docteur Roux, chef du service de l'Institut Pasteur qui a retracé l'historique de cet établissement. Cette conférence a eu un véritable succès.

Il était près de 11 heures quand cette belle réunion a pris fin.

M. Pasteur s'est retiré au milieu des marques de la plus respectueuse sympathie.

M. Pasteur ne repartira probablement pour Paris que cette après-midi.

Mystérieuse affaire à Hellemmes. — Mardi matin, M. Aimé Willocq, frappeur à l'usine de Fives, a été dans la nuit de dimanche à lundi, roué de coups par des individus qui l'ont précipité dans un trou sur la route de Fives à Lezennes.

Le malheureux a eu la jambe gauche et le bras droit brisés. Il a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur. Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

EST-CE JACK L'ÉVENTREUR ?
Les dénégations de l'accusé

Dunkerque, 29 mai. — L'émoi causé par l'arrestation de Tremblié n'est pas près de se calmer. A Dunkerque, on ne s'entretient que de Tremblié, de ses malles et de ses crimes... hypothétiques.

Nous reprenons au point où nous l'avons laissé, hier, le compte-rendu des événements qui se sont produits à l'arrivée du *Paraguay*, des « Chargeurs-Réunis », à bord duquel Tremblié avait pris passage à Buenos-Ayres.

Ainsi que nous l'avons dit, Tremblié, après avoir subi un long interrogatoire dans le cabinet de M. le Procureur de la République, a été écroué à la maison d'arrêt.

Au cours de cet interrogatoire, Tremblié ne s'est pas départi un seul instant du calme qu'il a montré au moment même de son arrestation, et c'est avec plus d'énergie encore qu'il a opposé aux questions du chef du Parquet les dénégations les plus catégoriques.

— Oui, a dit en substance Tremblié, je suis un fraudeur. Fréquemment j'ai introduit en France de la monnaie étrangère et à ce trafic j'ai gagné quelque argent; mais, assassin, jamais. Une preuve contre moi, et je me rends. Une preuve, M. le procureur de la République! Allons, donnez là... Vous ne pouvez pas, et l'accusation infamante tombe d'elle même.

M. le Procureur de la République ne pouvait, en effet, donner aucune preuve puisque, jusqu'à présent, il ne s'agit que de soupçons et que le dossier de l'affaire ne pourra parvenir à la Justice française que par le prochain courrier postal de la Plata, c'est-à-dire dans une vingtaine de jours.

L'interrogatoire a pris fin sans résultats et Tremblié a été conduit à la maison d'arrêt où il occupe une cellule de l'aile droite, où il est l'objet d'une surveillance active. Il est nourri à la pistole.

Longue et coûteuse paraît devoir être l'instruction de cette affaire. D'extradition il n'en peut être question, dans le cas présent.

C'est à Dunkerque et par le Parquet de Dunkerque que l'affaire devra être instruite, quitte à demander par paquebot les témoins de Buenos-Ayres. En cas de culpabilité, Tremblié comparaîtrait donc devant la Cour d'assises de Douai.

Concerts et Spectacles

Hippodrome Roubaisien

GRAND THÉATRE

DIMANCHE 17 JUIN, à huit heures un quart

DUPUIS

et la Troupe des VARIÉTÉS, de Paris

DANS LES

TRENTE MILLIONS DE GLADIATOR

DE LABICHE

Location ouverte chez M. Jubé-Hertog.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mardi 29 mai.* Escroquerie au tronc. — Lors de la grève de la maison Vaulaethem, rue Saint-Antoine, à Roubaix, un des jours de la semaine dernière, deux individus allaient, dans la commune d'Hem, de maison en maison, quêter pour les grévistes. Un gendarme de la brigade de Lannoy jugea leur allure assez louche; il leur demanda leur permission écrite, qu'ils ne purent exhiber: bien plus, habilement interrogés, ils finirent par avouer qu'ils n'étaient pour rien dans la grève.

A chacun des troncs qu'ils portaient était collée une bande de papier sur laquelle figuraient ces mots : « Liste de souscription en faveur des ouvriers de Vaulaethem. » Les deux prévenus se nomment Arthur Ghesquière, 38 ans, déchargeur de bateaux et Arcade Serlez, tisserand, 40 ans; ils ont l'un et l'autre des antécédents judiciaires. Ils allèguent pour leur défense qu'étant sans travail depuis quinze jours, avec une nombreuse famille, ils en ont été réduits à cette extrémité pour vivre. Le Tribunal les condamne : Serlez à quarante jours, Arthur Ghesquière à trois mois.

Drame de la jalousie. — Marie Huys, ouvrière à Roubaix, expose au Tribunal qu'un jeune homme du nom d'Alphonse Janda, maraîcher, âgé de vingt-deux ans, la courtisait et lui avait promis le mariage; elle était, du reste, de son côté, disposée à s'unir à lui.

Or, son ami lui avait depuis quelque temps fait plusieurs scènes de jalousie : et son ressentiment parut encore s'accroître, le lendemain du dimanche 20 mai, jour où elle avait, dans un bal public, dansé avec quelques jeunes gens. Le mercredi suivant, il entre dans sa chambre; à elle, furieux et lui adresse de nouveaux reproches; puis, tout à coup, il se précipite sur elle, la saisit par les cheveux et d'un couteau de cuisine qu'il avait à la main, il lui en donne un coup violent sur la nuque.

Des voisins attirés par le bruit parvinrent à désarmer Janda qui s'apprêtait à exercer de nouvelles violences. Bientôt il était remis aux mains de la police. Janda n'a jamais été condamné; il a quitté parait-il la Belgique sans avoir fait de service militaire.

Il prétend avoir eu des raisons d'en vouloir à Marie Huys. Sur la table des pièces à conviction est placé l'instrument qui a servi à Janda ; c'est un couteau de cuisine à découper, la lame en est longue et large mais n'est guère affilée ; cette arme deviendrait dangereuse par l'impulsion vive qu'on donnerait au bras qui porterait le coup. Alphonse Janda se voit infliger une peine d'une année d'emprisonnement.

Excès de langage. — Un cocher se trouvait à l'estaminet Furvacque, rue de l'Hospice à Roubaix, et voulait absolument se faire servir à boire malgré son état d'ivresse; l'agent Rousseau survient et est accueilli par les épithètes de « voyou » et autres aménités. Coût pour le prévenu Florimond Lernould : quarante-huit heures de prison et cinq francs d'amende.

Un gamin précoce. — Mme veuve Bruvost avait chez elle, à Croix, pour le compte de la commune, un enfant d'une dizaine d'années, orphelin, Emile Prévost, qui avait été surpris occupé à voler dans le tiroir d'une épicerie de la rue Pluquet à Croix. Le gamin fut arrêté, mais à raison de son âge il est acquitté et remis à sa mère d'adoption.

Un tapageur qui outrage la police est un peigneur, Alexandre Duforeau, vingt-un ans, qui a refusé de se laisser conduire au poste alors qu'il faisait de l'esclandre rue de Babylone. Il est, en outre, sous le coup d'un arrêt d'interdiction de séjour et a, à son casier judiciaire, quelques condamnations. Il est infligé à Duforeau trois mois de prison.

Pour avoir aussi insulté un agent à Roubaix, Elise Verdonck, journalière à Roubaix, âgée de 45 ans, est condamnée à dix jours de prison et cinq francs d'amende.

Toujours la fraude. — Boucher Auguste, 60 ans, journalier à Roubaix, trois jours et 500 francs d'amende. François Delachaussée, rattacheur, à Roubaix, 16 ans, trois mois et cinq cents francs d'amende, pour importation prohibée d'allumettes.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du mardi 29 mai

Présidence de M. le Conseiller Bosquet. — Ministère public : M. Schuler, substitut du procureur-général.

2e affaire. — **Vols à Dunkerque**

Beaumont et Dekester sont condamnés, tous les deux, aux travaux forcés à perpétuité. — Défenseurs : Mᵉˢ Ador et Ruey.

Audience du mercredi 30 mai

Présidence de M. le conseiller Bosquet

Ministère public : M. de Savignon, avocat-général

1re affaire. — **Affaire de mœurs** (de Roubaix)

L'accusé X..., domestique, en dernier lieu à Roubaix, est âgé de 40 ans. Il est né à Templeuve (Belgique), en 1855.

X... est condamné à quatre ans de prison; défenseur Mᵉ Pouey.

2e affaire. — **Affaire de mœurs**

L'accusé Edmond-Julien Levoye, tisserand à Bailleul, est âgé de 31 ans.

Levoye est condamné à cinq ans de prison; défenseur Mᵉ Toussaint.

3e affaire. — **Manœuvres abortives**

Les accusées sont : Aimée-Louise Lallemant, 22 ans, sans profession à Bellignies; Maria Alys, femme Pierre Lallemant, 38 ans, ménagère à Sous-le-Bois Maubeuge, et Elisa Hubert, femme Anatole François, 31 ans, cabaretière à Bellignies.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

M. Gustave Dron, usant de son droit de réponse, nous demande l'insertion de la lettre suivante :

Lettre ouverte à M. Masurel-Jonglez

Paris, 27 mai 1894.

Il ne faut rien prendre au tragique, disent les sages; d'autres non moins sages ajoutent qu'il ne faut même pas tout prendre au sérieux. C'est ce que je ferai à l'égard de cette partie de votre lettre où, jonglant avec les plus graves problèmes de la politique qui décidément n'a plus de mystère pour vous, heureux homme, vous professez *ex cathedrâ* qu'il n'y a plus que deux partis à prendre : ou bien marcher à la suite des républicains de gouvernement ou bien à s'enrôler dans la troupe (fi, que c'est genre grand seigneur !) des radicaux-socialistes.

Il n'y a qu'un malheur: c'est que vous avez oublié d'éclairer votre lanterne. Qu'est-ce qu'un républicain de gouvernement? Qu'est-ce qu'un radical socialiste? Qu'est-ce que nous sommes, ont dû dire en se tâtant, bien des électeurs ! Il y a des chagrins qui voudront être à la fois l'un et l'autre ou qui ne voudront être ni l'un, ni l'autre; tous vous seront obligés de les aider à se connaître et à s'y reconnaître.

En rappelant mes souvenirs, je crois avoir dit dans une lettre fort longue, mais qui a eu le mérite d'être claire, franche et d'éviter les distinctions subtiles : je suis avec les vrais républicains pour la vraie République, progressiste, généreuse aux masses qui luttent péniblement pour l'existence; je ne suis pas avec les libéraux. Je m'en tiens là.

Revenons à la question personnelle; aussi bien c'est la seule qui doive nous occuper, puisque vous ne sentez pas le besoin de rentrer dans l'arène politique. Cette déclaration vaut ce qu'elle vaut et ne nous empêchera pas de nous tenir sur nos gardes, croyez-le bien.

Incidemment le mot *équilibriste* était venu sous ma plume; vous le prenez pour vous et vous me répondez que j'en suis un autre. C'est l'enfance de l'art.

Vous trouvez que « je rappelle avec insistance le concours que vous m'avez prêté autrefois. » Rassurez-vous, ce n'est pas pour m'en vanter; je m'explique.

Dans ces dernières années, des avances que je devais croire sincères, me furent faites. Les services rendus à la circonscription, la manière dont j'avais défendu les intérêts généraux, m'avaient au dire de certains, conquis bien des adhésions et à côté des électeurs que leurs convictions républicaines attachaient à moi, il était possible, répétait-on, de grouper tous ceux qui n'ont pas de parti pris et qui n'obéissent pas à l'esprit de parti. Remettre au fourreau l'épée de combat, sans cesser une minute d'être fidèle à une foi républicaine, être conciliant à l'égard des personnes, on n'attendait que cela de moi pour former un grand parti d'apaisement social dont notre région a tant besoin.

Comme il n'arrive que trop souvent aux sincères, j'ai été naïf, j'ai cru qu'il fallait essayer de grouper tous les hommes de bonne volonté, de réduire à sa plus simple expression, de rendre impuissant le parti intolérant et fanatique qu'on déteste, mais qu'on craint dans nos communes.

J'ai rêvé alors d'en finir avec cette exploitation de la misère ou de la faiblesse qui consiste à imposer des pratiques hypocrites aux malheureux qui manquent du nécessaire et doivent tendre la main aux prétendues sociétés de bienfaisance, à étouffer la liberté de conscience chez les ouvriers soumis au régime d'espionnage et d'asservissement pratiqué par la confrérie de Notre-Dame de l'Usine et ses pareilles, qui consiste enfin à faire trembler tous ceux, employés, petits commerçants ou autres qui sont sous la dépendance et à la merci d'une coterie riche et puissante.

L'intention était bonne ; mais c'était un rêve, faut-il croire, puisque le jour du rendez-vous, nous avons retrouvé en face de nous républicains, cette coterie mieux organisée, plus arrogante et aussi forte que jamais. Qu'ont fait ce jour-là les hommes de bonne volonté attendus? Ils sont restés cois et cachés, quand ils ne nous ont pas tourné le dos.

Et pendant ce temps, mes meilleurs amis de la veille, des convaincus de la première heure, m'accusaient de trahison, de désertion du drapeau et me faisaient supporter la responsabilité de votre fameux vœu sur le catéchisme qui était manifestement en opposition avec les idées de la plupart de ceux qui nous avaient élu.

Tel a été le profit du concours que vous m'avez prêté. N'est-ce pas qu'elle est instructive cette histoire d'hier ?

J'interprète à ma façon, dites-vous, notre alliance d'alors et le but commun que nous poursuivions était la défense de la société contre les menées révolutionnaires des partis extrêmes. » Il me faut rire de la tête qu'ont dû faire ces bons cléricaux en se voyant qualifier de révolutionnaires et destructeurs de la société.

Cette idée de faire un traité d'alliance offensive et de partir en guerre, ne manque pas non plus d'originalité. Tel Don Quichotte et son fidèle Sancho se mettaient en campagne pour le triomphe du droit, la défense des faibles et des opprimés, tels deux citoyens de Tourcoing, déjà nommés, avaient fait un pacte pour combattre les infidèles et exterminer les sectes révolutionnaires. Mais c'est du pur roman renouvelé des Espagnols !

Revenons à la réalité qui réduit le pacte à un simple calcul des chances de succès que vous pourriez avoir contre M. Lemettre.

Je ne croyais pas alors et je ne crois pas aujourd'hui que les déclamations violentes, que les promesses exagérées puissent servir utilement la cause des travailleurs. J'estime que tous les ouvriers républicains, quelles que soient les étiquettes sous le couvert desquelles on veut les ranger, ont tous au fond les mêmes aspirations et les mêmes besoins. Ceux qui se séparent du gros de l'armée sous le nom de socialistes, se paient de mots et ne servent pas efficacement la cause des revendications populaires.

Ils m'ont combattu et j'ai dû leur répondre. Mais quand vous me demandez de les traiter en ennemis, d'oublier tout ce qu'il y a de commun entre eux et moi, depuis le souvenir des luttes soutenues ensemble *et vous en savez quelque chose puisque tous sont venus comme un seul homme voter pour vous quand vous avez eu l'honneur de porter notre drapeau* jusqu'aux grandes lignes du programme républicain, je vous réponds : *non* et je vous dis bien haut que vous me retrouverez encore à leurs côtés quand il s'agira de combattre les menées cléricales et de poursuivre les réformes sociales qui sont urgentes.

Il me suffira de quelques mots pour terminer.

Vous ne parlez plus de pouvoir occulte : j'en prends acte.

Vous vous étonnez que je pratique « l'oubli des antagonismes, le pardon des injures. » Au risque de vous étonner davantage, je vous dirai que c'est ma religion à moi, que je laisse aux dévots la rancune et la haine. Comment, j'irai reprocher à certains ouvriers quelques mots déplacés, alors que je ne me soucie pas des calomnies et des mensonges que colportent contre moi des gens qui ont reçu une éducation ecclésiastique complète, alors que je ne ressens aucune amertume à l'égard de la noble conduite que vous avez tenue en me lâchant, moi qui m'étais compromis pour vous aux yeux de beaucoup de mes amis, quand vous avez pu me croire par terre!

Avant de rompre cet entretien, je dois relever dans votre lettre un certain abus de mots à intention tels que « conscience, intérêt, honnêteté politique. »

Ce sont là des points très chatouilleux qu'il ne faut toucher qu'avec beaucoup de délicatesse ; vous le comprendrez, j'en suis sûr, et ne m'obligerez pas à sortir de la réserve que je m'impose.

Depuis dix ans, j'ai trimé au service des autres, négligeant mes intérêts personnels, accumulant des haines sur ma tête pour la défense des principes et des idées justes, n'ayant aucune arrière-pensée ambitieuse ou honorifique. Mes opinions sont aujourd'hui ce qu'elles étaient il y a dix ans et je n'en changerai pas pour faire plaisir à quiconque, laissant cette spécialité aux anciens boulangistes et aux ralliés.

Au revoir, M. Masurel. Gve Dron.

NORD

Une chaire d'agriculture à Valenciennes. — Une chaire spéciale d'agriculture est créée à Valenciennes. M. Duclofix en est nommé titulaire.

Etat-civil. — Roubaix. — *Déclarations de naissances du mardi 29.* — Louis Witesprote, rue du Progrès 100. — Marguerite et Marie Flipo, jumelles, rue du Tilleul 240. — Léon Devlaminck, Grande-Rue 34. — Jeanne Burggraeve, rue Lannes 14. — Valentine Declerck, rue de la Guinguette cour Devos 2. — Henri Geeraert, rue de Rocroy cour Dillies 36. — Fernand Dewulf, rue Choiseul fort Mulliez 11. — Madeleine Lodewycker, rue Jean-Baert cour Dumery 7. — Elisa Tison, rue du Tilleul 386. — Maurice Leroy, rue du Tilleul 101. — Marie Demeyere, rue de la Balance 124. — Arthur Quin, rue Sébastopol cour St-Martin 3. — *Déclarations de décès.* — Gaston Duriez, 10 mois rue Maubeuge maison Lordant 112. — Ernest Petit, 54 ans rue du Pays 16. — Elise Vandenbrouck, 7 ans 9 mois rue d'Alger cour Lemaire. — Louise Graver, 79 ans Hospice civil.

Tourcoing. — *Déclarations de naissances du mardi 29 mai.* — Madeleine Boone, rue Duriez. — Yvonne Toulemonde, rue de Gand. — Gaspard Lauwagie, rue Delhaye. — Marguerite Fonteyne, rue de Gand. — Albert Crépin, Blanc-Seau. — Georges Duvillier, rue Verte. — Marthe Delescluse, Croix-Rouge. — *Déclarations de décès.* — Madeleine De Bock, 4 mois, rue Deregnaucourt. — Pauline Soris, 45 ans ménagère, hôpital civil rue Nationale. — Marie Parmentier, 7 mois, rue de la Blanche-Porte. — Julie Vanmarck, 63 ans sans profession, rue du Chêne-Houpline.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille Ernest PETIT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Ernest-Philippe PETIT, administrateur délégué de la Banque Régionale du Nord, décédé à Roubaix, le 29 mai 1894, dans sa 55ᵉ année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mercredi 30 courant, à [illegible] heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 31 dudit mois, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix, d'où son corps sera conduit à la gare pour être transporté à Paris et inhumé au cimetière du Père Lachaise. L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Pays, 16.

BELGIQUE

Mort subite d'un prêtre dans une réunion de délégués des conférences de Saint Vincent de Paul — On écrit de Rolleghem-Capelle :

« Le jour de la Fête-Dieu, avait lieu à Rolleghem-Capelle (Moorseele) la réunion solennelle de toutes les conférences de Saint-Vincent de Paul de la contrée. Plus de vingt conférences étaient représentées.

» Le R. M. Vandenboogaerde, chapelain de la chapelle de Notre-Dame à Dadizeele, prononça une allocution. Au milieu de son discours, le révérend prêtre pâlit et s'affaissa soudainement.

» On le transporta dans le jardin du local, où on lui administra l'Extrême-Onction. Peu d'instants après, il mourut ».

Mémoire étonnante de deux pigeons voyageurs belges. — Un industriel, grand amateur de pigeons voyageurs, se trouvant à Bruxelles, il y a cinq ans, y reçut en cadeau, d'un sien correspondant, un superbe couple de pigeons voyageurs qu'il emporta à Barcelone et enferma dans un pigeonnier à part, en ayant soin de ne jamais les lâcher. Le couple belge, depuis cinq ans qu'il est en la possession de notre amateur, a eu une progéniture très nombreuse dont les membres ont fait gagner à leur propriétaire plus d'un prix aux concours colombophiles qui ont lieu en Catalogne avec fréquence.

Or, il y a quelques jours, l'industriel, convaincu que le couple précité, durant son séjour de cinq ans dans son pigeonnier, s'y était habitué complètement, résolut de lui laisser la liberté. A peine le pigeonnier fut-il ouvert que les pigeons bruxellois gagnaient le large. Ils s'élevèrent dans les airs à une grande hauteur et après avoir tournoyé sur place comme pour s'orienter, ils disparurent à l'horizon septentrional.

Hier, l'industriel recevait de Bruxelles un télégramme par lequel son correspondant lui annonçait l'arrivée des deux pigeons reçus en cadeau il y a cinq ans.

N'est-ce pas là un fait extrêmement curieux et qui fait grand honneur à la race des pigeons belges?

Luingne lez Mouscron. — *Mort de M. Van Windekens, curé de Saint-Amand.* — Mercredi, à quatre heures du matin, est décédé en son presbytère, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, après une courte maladie, le Rév. M. A. J. Van Windekens, curé de Saint-Amand, à Luingne.

Né à Warneton en 1811, M. Van Windekens fut promu au sacerdoce, à Bruges, le 24 septembre 1838. Il était déjà surveillant des élèves du collège épiscopal de Bruges, depuis 1837; puis il fut successivement nommé vicaire à Luingne, en 1846, aumônier de la prison de Courtrai, en 1866; directeur des Sœurs de Saint-Charles, à Dottignies, en 1869, et enfin, en 1871, curé de la commune de Luingne, où il devait rester jusqu'à sa mort.

Dans cette paroisse, il construisit l'église, et l'orna de peintures murales ; bâtit le presbytère et réédifia le pensionnat de jeunes filles, dirigé par les sœurs de Saint-Charles, auquel il donna une nouvelle organisation, qui en fit une des meilleures maisons d'éducation de la contrée. Il y ajouta la belle et vaste chapelle gothique des Enfants de Marie.

Lors de la néfaste loi scolaire, le zélé pasteur, au prix des plus grands sacrifices, fonda et entretint les écoles catholiques libres, pour les enfants pauvres des deux sexes. Sa dernière œuvre, toute récente, fut l'achèvement du nouveau cimetière.

Le 24 septembre 1888, M. l'abbé Van Windekens célébra, au milieu de l'allégresse de ses paroissiens et de ses nombreux amis, son jubilé de cinquante ans de prêtrise. Feu Mgr Faict, son ami d'enfance et de collège, lui adressa à cette occasion ses plus vives félicitations, et se fit représenter à la solennité par son vicaire général, Mgr Van Vahove.

M. le curé de Luingne était un prêtre selon le Seigneur, humble, charitable, infatigable dans l'accomplissement des devoirs de son sacerdoce, accessible à tous, pauvres et riches, et d'humeur toujours égale. On peut dire de lui qu'il a passé en faisant le bien, et sa mémoire restera en bénédiction dans la paroisse qu'il a administrée sans interruption pendant vingt trois années.

Sa dépouille mortelle, exposée dans le salon du presbytère, y reçoit les témoignages de respect et de reconnaissance de nombreux visiteurs.

Les funérailles solennelles du vénérable défunt seront célébrées, vendredi 1er juin, fête du Sacré-Cœur, à dix heures du matin, en l'église paroissiale de Luingne. M. le chanoine De Mor, curé-doyen de Menin, présidera la cérémonie.

Templeuve. — *Un ignoble personnage.* — Vendredi matin, vers huit heures et demie, la petite Marie Leclercq, âgée de neuf ans et demi, se rendant à l'école, fut accostée en chemin par un inconnu qui lui demanda de lui indiquer la route de Baisieux et de l'accompagner à quelque distance, pour qu'il ne put pas se tromper.

L'obligeante enfant s'empressa de rendre le service qu'on sollicitait d'elle, et prit les devants pour guider l'individu dans un sentier de traverse, absolument solitaire à cet instant. A peine y était-elle engagée, que son compagnon se rendit coupable d'un acte criminel. L'arrivée inopinée de deux hommes le surprit à l'improviste, et il s'enfuit à toutes jambes dans la direction de Blandain, sans que ceux-ci pussent songer à le poursuivre.

La gendarmerie de Templeuve, qui procède à une enquête sur cette pénible affaire, n'a obtenu encore aucun indice, de nature à la mettre sur la piste de l'ignoble personnage.

Tournai. — En vertu d'un télégramme de M. le juge d'instruction de Tournai, la gendarmerie de Basècles a mis en état d'arrestation un sieur François Berger, âgé de cinquante ans, né à Céroux-Mousty (Brabant), ex-percepteur des postes en disponibilité, demeurant dans la commune.

Après avoir subi un interrogatoire en règle, cet individu, inculpé de faux en écritures et d'escroqueries, a été écroué à la prison de Tournai.

LE TRUC DU MILLION

Il y a un an à peine, le héros de cette histoire, auquel, pour des raisons de convenance, nous donnerons un nom quelconque, — Jean Brindille, si vous voulez bien, — Jean Brindille, donc, exerçait — comme il l'exerce aujourd'hui encore, d'ailleurs, — la noble profession d'homme de lettres. Mais alors, ce qui est assez ordinaire, il avait beaucoup plus de talent que de lecteurs. Trois volumes parus à ses frais, au prix de quelles privations! trois volumes accueillis favorablement par la critique, n'avaient pu attirer sur lui l'attention du grand public que nous débinons tous à qui mieux mieux, et dont nous [illegible] au désespoir de ne pas obtenir les faveurs.

Ses manuscrits moisissaient dans les casiers à ours des cabinets de rédaction, ses livres se vendaient bien juste à une centaine d'exemplaires et c'est à peine si, de loin en loin, son éditeur, qui du reste oubliait de les lui régler, daignait condescendre à le recevoir, avec un dédain mal dissimulé. De tout cela Jean Brindille, sachant son monde, ne s'étonnait pas outre mesure, mais enfin, sans cesser de prendre son parti de sa déveine, avec la philosophie qui convenait, il ne laissait pas d'en concevoir une légitime amertume.

A bout de ressources et d'énergie, harcelé par son imprimeur, ne pouvant se résigner à pondre quelque grosse malpropreté qui, à la faveur du scandale, l'aurait fait atteindre sûrement d'un bond à la notoriété, il était bien près de se décider à abandonner la partie, lorsque certain soir lui vint l'idée, l'idée géniale dans sa simplicité, qui, du pauvre héro qu'il était la veille, devait le transformer en grand seigneur des lettres, le lendemain.

Donc, un beau jour, une grande feuille parisienne, réputée pour la sûreté de ses informations, servait à ses innombrables lecteurs, le mirifique entrefilet que voici :

« *Un million tombé du ciel!* Un richissime original vient de mourir, léguant un million tout rond à un jeune auteur, M. Jean Brindille, qu'il n'avait jamais vu d'ailleurs, mais dont le talent l'avait séduit.

» Un de nos rédacteurs dépêché spécialement pour contrôler l'exactitude de la nouvelle envoyée par notre correspondant, a vu la lettre du notaire adressée par l'intermédiaire de l'éditeur à notre heureux confrère que nous félicitons bien sincèrement de cette aubaine inespérée.

» Samedi nous publierons dans notre supplément le portrait et un article de M. Jean Brindille. »

Ah ! il entendait la réclame, le gaillard ! Et comme il avait bien choisi son moment ! les Chambres vaquaient ! la politique chômait, et les chroniqueurs aux abois, ainsi que des araignées à jeun embusquées dans un coin de mur, guettaient avidement la moindre petite miette d'actualité pour se la mettre sous la dent. Cette abracadabrante histoire d'héritage c'était de la pâture pour quinze jours. Dieu sait si le public en mangea !

Le lendemain, avec un ensemble touchant, toutes les autres feuilles reproduisaient le susdit entrefilet, toutes exhumaient comme par miracle les profondeurs de leurs fosses aux ours, qui des vers, qui un conte, qui une fantaisie, qui un feuilleton de ce millionnaire de Jean Brindille.

Et en même temps que les chroniqueurs se préparaient à broder des variations étincelantes sur le cas de leur confrère, que les directeurs de journaux — ceux du moins qui n'avaient point l'heur de posséder de sa copie dans leurs cartons — imploraient de lui quelques lignes à prix d'or, et qu'à genoux dans une lettre bien plate son arrogant éditeur sollicitait ses ordres pour un tirage monstre de ses œuvres, une meute de photographes et de reporters nantis de leurs objectifs et de leurs crayons montait fiévreuse, bruyante, vers le petit village d'où il avait lancé son formidable pétard.

Notre homme connaissait son monde; il avait solidement barricadé sa porte; quand il jugea le personnel au complet, il parut à son balcon. Immédiatement les crayons furent dégainés et les objectifs braqués sur toute la ligne.

— C'est vous ? dit-il tranquillement, bien, je vous attendais. Comme je suis au courant de vos manies, mes chers confrères, et que je prévoyais le genre de questions que vous alliez me poser, j'ai préparé une petite série de réponses et je vais vous les donner en bloc collectivement, vous pouvez donc prendre vos notes pendant que ces messieurs les photographes opèrent. Je suis Français, célibataire et vacciné. J'ai vingt huit ans, toutes mes dents, sauf une molaire qui m'a fait souffrir assez, la matinée, pour s'en aller ! Vous êtes, sans doute, curieux de connaître l'emploi de mes journées. Je me lève très irrégulièrement, tard, de préférence, je déjeune en robe de chambre, d'un œuf à la coque arrosé d'une tasse de thé ; après quoi je me mets au travail jusqu'à midi ; j'écris avec des plumes d'oie, je me sers de papier quelconque, et d'une encre détestable que j'achète chez l'épicier du coin. Mon second déjeuner est mon bon repas et je me promène pendant deux heures pour faire ma digestion.

Cette opération accomplie, je me remets au travail jusqu'à sept heures, c'est-à-dire jusqu'à mon dîner, que je prends très léger. Détail important que j'oubliais, je fume la pipe, mon tabac de prédilection est le maryland; du temps où je n'étais pas millionnaire, il m'arrivait de me rabattre sur le vulgaire caporal, voire sur le tabac de cantine dont m'approvisionnait un soldat de mes amis. Après mon dîner, je fais encore une petite promenade. Aussitôt rentré quand je ne puis pas me procurer un billet de théâtre, ce qui m'est arrivé, hélas! assez souvent, je me couche et je dors, en général, profondément, grâce à l'excellence de mon estomac et de ma conscience. Comme je suis assez frileux, j'aime à être bien couvert; je porte des caleçons, mais pas de bonnets de coton. Vous désireriez connaître l'adresse de mes fournisseurs, jusqu'ici je n'en ai pas eu d'attitrés.

Mes haines? je ne m'en connais pas, si ce n'est tout fois une tenace contre ma propriétaire de Paris, dont la fille jouait du piano au dessus de moi, et jouait faux, quand je travaillais. Une des grandes joies de ma vie a été de pouvoir payer les termes que je lui devais pour lui donner congé et lui dire carrément son fait sur la monomanie de sa fille.

J'abrège. Pour finir, vous grillez, n'est-ce pas, de me demander quel usage je compte faire de ma fortune? Ma foi, pour le moment, je n'en sais rien, c'est à voir. J'aurai recours à vos lumières tout à l'heure, entre la poire et le fromage. J'ai dit maintenant, rompez !

Sur ce, Jean Brindille disparut de son balcon; au bout d'une minute on le vit reparaître à sa porte, débarricadée cette fois. Il pria la meute d'entrer, lui servit un excellent déjeuner, puis la congédia éméchée, bourrée de notes et enchantée, non toutefois sans s'être laissé emprunter discrètement quelques pièces de cent sous.

Huit jours ne s'étaient pas écoulés que son portrait s'étalait à la première page de tous les journaux illustrés, accompagné de quatre colonnes de biographie ; pas une feuille de Paris ou de la province qui n'eût donné au moins une tartine de lui ou un compte-rendu consciencieux de ses livres déjà vendus ou retenus — à plus de cent mille exemplaires.

— Il avait en poche vingt traités avantageux pour vingt œuvres dont il ne connaissait même pas encore les titres, il était sacré homme du jour. Une petit hôtel se trouvait à vendre, il l'acheta. Quand il pendit la crémaillère, tout Paris se disputa des invitations. Au champagne, il voulut détruire la légende, — insensé qui croyait qu'on peut détruire une légende ! — On rit beaucoup de cette fantaisie, on le félicita sur son esprit ; personne ne voulut ajouter foi à ses affirmations désespérées. Il y gagna une augmentation de tirage considérable et un redoublement de célébrité. A l'heure qu'il est, il s'achemine, — pour tout de bon, cette fois, — vers son million.

Et puis, voilà ! Le truc est simple, simple et à la portée de tout le monde. J'ajoute inédit, car n'allez pas vous imaginer, au moins, que cette histoire est arrivée !

Sans doute, au fond de tout mensonge, il y a une part de vrai. Ici, mettez qu'un pauvre auteur s'étant vu — en... rêve, hélas ! — l'héritier de quelque richard amateur délicat de sa bonne prose, n'a imaginé rien de mieux, pour monnayer son rêve, que de la traduire en *copie* à deux sous la ligne. — Après quoi, il ne lui restera plus qu'à signer mélancoliquement,

Maxime Audouin.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

— L'Union Fédérale colombophile annonce son concours d'Orléans, fixé au 3 juin et le remplace par un sur Clermont. 20 francs de prix d'honneur. Mise habituelle : 1 fr. 50 par pigeon. Inscription des pigeons le 2 juin, chez M. D. Desfontaines, rue de Tourcoing 127.

LES COMBATS DE COQS

— Jeudi 31 mai partie morte en 2[illegible] pour 30 fr., première paire citée pour 20 f. à l'estaminet de l'Inde contre le Maréchal de Coyghem. Mise au parc à 6 h. 1/2.

Croix. — Dimanche 3 juin un 2 de 3 mort pour 30 fr., paires de plaisir à 5 fr. chez M. Léonard Delonne, cabaretier à l'ancien estaminet Edmond Mullier route de Lille, les jeunes gens de Croix et de l'Epeule réunis contre les boulangers de Roubaix. Entrée cinquante centimes. Mise au parc à 6 h. 1/2.

JEUX DE BOULES

Roubaix. — Dimanche a eu lieu la grande partie de boules entre Jean le Roux et le Gris Alphonse du [illegible] de Saint-Leger. Le Fort du Hutin avait donné 8 et 2 sans jouer et le reudage dans son jeu. Le gros Alphonse a gagné à la 6e partie. Une grande animation a régné jusqu'à une heure avancée et les félicitations n'ont pas été épargnées au vainqueur.

— Dimanche 17 juin on boulera à la platine pour de très beaux jambons chez M. Louis Ghesquière cabaretier « à la Grande Bouloire » rue de Naples. Mise : vingt-cinq centimes. On commencera à cinq heures précises du soir.

Parmi le nombre considérable de personnes auxquelles on conseille l'Huile de Foie de Morue, les trois quarts au moins la prennent avec dégoût. Quelle est la mère de famille qui, administrant ce médicament à ses enfants, ne s'est pas fait la réflexion que l'on devrait bien trouver de quoi remplacer un médicament si répugnant ! Ce désir si naturel se trouve aujourd'hui complètement rempli par le *Sirop de Raifort de Grimault et Cᶦᵉ*, qui lui est substitué avec avantage et a reçu les témoignages les plus flatteurs des sommités médicales de Paris. 37475d

TAPIS, TENTURES, LINOLÉUM

Tapis moquette jacquard pour salons, salles à manger, vestibules, escaliers, foyers, portières. **Spécialité de Carpettes** de tous styles. **Tapis de table** en peluche, soie, laine et coton. **Linoléum pour parquets et escaliers,** dans toutes les qualités.

DÉPOT DE FABRIQUE

OUVRAGES D'AGRÉMENT

BRODERIES EN TOUS GENRES

TAPISSERIES FANTAISIES ET DE STYLE

ORNEMENTS D'ÉGLISES ÉCHANTILLONNÉS

FOURNITURES pour tous Ouvrages

L. DECRAENE-MATHIEU

28, rue de la Gare, ROUBAIX